



LE PONTET

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION

Notice explicative

Chers parents,

Pour faciliter vos démarches, la municipalité du Pontet met en place un Dossier Unique d'Inscription pour inscrire votre (vos) enfant(s) à une ou plusieurs activités municipales. Ce dossier est une démarche unique et annuelle. Il sert à collecter en une seule fois les informations personnelles du foyer afin de simplifier les démarches administratives.

Quelles sont les activités concernées ?

- Éveil Corporel [3-6 ans] (mercredis)
- Centre des loisirs Crillon Loisirs [3-15 ans] (mercredis et vacances scolaires)
- Centre des loisirs Pasteur (IMAJE et CLAP) [3-13 ans] (mercredis et vacances scolaires)
- Centre des loisirs Crillon SPORTS [6-11 ans] (Multisports les mercredis) et [7-13 ans] (Stages sportifs les vacances scolaires)

Pièces justificatives à fournir (photocopies obligatoires)

- ☐ Livret de famille **ORIGINAL + COPIE (uniquement pour les nouvelles inscriptions)**
- ☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois **COPIE**
- ☐ Carnet de vaccinations **ORIGINAL + COPIE (uniquement si mises à jour effectuées dans l'année écoulée)**
- ☐ Attestation de quotient familial CAF, attestation MSA ou toutes les pages du dernier avis d'imposition **COPIE**
- ☐ Attestation d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE** couvrant l'enfant durant l'année scolaire en cours
- ☐ Photo d'identité
- ☐ Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.) ou Certificat médical en cas de contre-indication **COPIE**
- ☐ Autorisations diverses

Retour du dossier

Le dossier sera à déposer sur la structure où vous souhaitez inscrire votre (vos) enfant(s) :

- Pour le Centre des loisirs Crillon Sports, au Centre Administratif Municipal : **du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h15 à 17h**
- Pour les Centres de loisirs Crillon Loisirs et Pasteur, à l'Espace Loisirs Monique Joly, chemin du Canal Crillon : **le lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h, le mercredi de 8h à 18h**

Une fois le dossier déposé, il sera enregistré sous 48h ouvrées.

Vous aurez par la suite, la possibilité d'inscrire votre (vos) enfant(s) tout au long de l'année scolaire, aux activités municipales de votre choix et d'effectuer le règlement soit sur le portail famille, soit au guichet unique.

Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser directement à la structure concernée :

- **Eveil corporel et Centre des loisirs Crillon Sports** : par téléphone au 04.90.31.66.01 (numéro 4) ou par mail à sport@mairie-lepontet.fr
- **Centre des loisirs Crillon Loisirs** : par téléphone au 04.90.31.35.26 ou par mail à centre-loisirs@mairie-lepontet.fr
- **Centre des loisirs Pasteur (IMAJE et CLAP)** : par téléphone au 04.90.31.35.26 / 06.25.24.35.74 ou par mail à centre-loisirs@mairie-lepontet.fr

Tout changement de situation en cours d'année doit nous être signalé (voir coordonnées ci-dessus).



TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE



TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE